



COVENANT & CONVERSATION



ESSAIS SUR L'ÉTHIQUE

AVEC RAV JONATHAN SACKS ל"צ



Avec nos remerciements à la **Wohl Legacy**
pour leur généreuse contribution au
projet Covenant & Conversation

Sponsorisé par
Marion et Guy Naggar

Traduit par Liora Chartouni

La structure de la bonne société

Yitro

Dans la Chambre des lords, il y a une pièce spéciale utilisée, entre autres, comme l'endroit où les nouveaux membres sont parés de leurs atours avant leur présentation à la Chambre. Lorsque mon prédécesseur, Lord Jakobovits, fut nommé, l'officiel qui l'habillait a indiqué qu'il s'agissait du premier rabbin à être honoré à la Chambre supérieure. Lord Jakobovits répondit : "Non, je suis le second". "Qui fut le premier ?" s'enquit l'officiel, étonné. La chambre est connue comme la Moses Room, la pièce de Moïse, en raison de la grande peinture qui la tapisse. Elle illustre Moïse qui descend du mont Sinai avec les dix commandements. Lord Jakobovits répondit en désignant cette œuvre, soulignant que Moïse fut le premier rabbin à être honoré dans la Chambre des lords.

Les dix commandements qui apparaissent dans la paracha de cette semaine ont toujours occupé une place capitale, non seulement dans le judaïsme mais également au sein de la configuration plus large de valeurs que l'on appelle l'éthique judéo-chrétienne. Aux États-Unis, ils se trouvaient souvent ornant les tribunaux américains, bien que leur présence ait été remise en question ; dans certains États, ils furent retirés, sous prétexte qu'ils allaient à l'encontre du premier amendement et de la séparation de l'Église et de l'État. Ils demeurent l'expression par excellence d'une loi suprême à laquelle chaque être humain est soumis.

Au sein du judaïsme, ils ont également occupé une place spéciale. À l'époque du second Temple, ils étaient récités dans les prières quotidiennes comme partie intégrante du Chéma, qui contenait quatre paragraphes au lieu de trois¹. C'est lorsque certaines sectes ont affirmé que seulement ceux-ci et non pas les 603 autres commandements provenaient directement de D.ieu que leur récitation toucha à sa fin².

L'esprit juif a toujours maintenu le texte malgré tout. Bien qu'il fut retiré des prières communautaires quotidiennes, il fut préservé dans le livre de prières comme méditation privée à réciter après que l'office formel soit terminé. Dans la plupart des communautés, les gens se lèvent lorsque les

¹ Voir Michna Tamid 5:1, Brakhot 12a.

² Nous ne savons pas quelles étaient ces sectes : elles auraient pu également inclure les chrétiens. L'argument était que seulement ces commandements avaient été directement entendus de D.ieu par les Israélites. Les autres commandements avaient été transmis indirectement, par l'entremise de Moïse. (voir Rachi sur Brakhot 12a).

commandements sont récités lors de la lecture de la Torah, bien que Maïmonide ait explicitement décrété de ne pas le faire³.

Mais leur singularité n'est pas évidente. En tant que principes moraux, ils étaient nouveaux pour la plupart. Presque toutes les sociétés avaient des lois contre le meurtre, le vol et les faux témoignages. Mais il existe une originalité dans le fait qu'ils soient apodictiques, c'est-à-dire qu'ils comportent des phrases simples telles que "Ne... pas", à la différence de la formule casuistique, "Si... alors". Ils ne représentent que dix lois faisant parmi d'un grand corpus de 613 commandements. Ils ne sont même pas présentés par la Torah elle-même comme "les dix commandements". La Torah les qualifie de *asseret ha-devarim*, soit les "dix énonciations". D'où la traduction grecque, le décalogue, qui signifie "dix mots".

Ce qui les rend uniques, c'est qu'ils sont simples et faciles à mémoriser. C'est parce que, dans le judaïsme, la loi n'est pas destinée exclusivement aux juges. L'alliance au Sinaï, fidèle à l'égalitarisme profond siégeant au cœur de la Torah, n'a pas été conclue entre les rois, à l'instar des autres alliances de l'époque. L'alliance au Sinaï fut conclue par D.ieu avec tout le peuple, d'où le besoin d'une déclaration simple de principes fondamentaux que tout le monde peut mémoriser et réciter.

Plus que cela, ils établissent de façon définitive les paramètres - nous pourrions presque appeler cela la culture d'entreprise - de l'existence juive. Afin de comprendre de quelle façon, cela vaut la peine d'examiner leur structure de base. Il y avait un désaccord fondamental entre Maïmonide et Na'hmanide sur le statut de la première phrase : "Je suis l'Éternel, ton D.ieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Égypte, d'une maison d'esclavage". Maïmonide, en accord avec le Talmud, a affirmé que cela était un commandement en soi : croire en D.ieu. Na'hmanide a soutenu que ce n'était pas un commandement du tout. Il s'agissait plutôt d'un préambule ou d'un prologue aux commandements⁴. La recherche moderne faite sur les anciennes formules d'alliances du Proche-Orient va dans le sens de Na'hmanide.

L'autre question fondamentale est la façon de les diviser. La plupart des représentations des dix commandements les divisent en deux, car ce sont "deux tables de pierre" (Deutéronome 4:13), sur lesquelles ils ont été gravés. Globalement, les cinq premiers traitent de la relation entre les hommes et D.ieu, les cinq derniers traitent des relations entre l'homme et son prochain. Il existe cependant une autre façon de penser les structures numériques de la Torah.

Par exemple, les sept jours de la création sont des structures de deux séries de trois suivies d'un septième qui englobe le tout. Lors des trois premiers jours, D.ieu a séparé des domaines : la lumière et la l'obscurité, les eaux d'en haut et les eaux d'en bas, puis la mer et la terre ferme. Durant les trois autres jours, Il a donné vie à des objets et des êtres vivants : le soleil et la lune, les oiseaux et les poissons, les animaux et l'homme. Le septième jour fut séparé des autres en tant que jour saint.

Dans la même veine, les dix plaies consistent en trois cycles de trois suivis d'une dixième distincte. Dans chaque cycle de trois, les deux premières étaient annoncées tandis que la troisième frappait sans avertissement préalable. Dans la première de chaque série, Pharaon était prévenu dès le matin (Exode 7:16, 8:17, 9:13), dans la seconde, il fut demandé à Moïse de "venir devant Pharaon" (Exode 7:26, 9:1, 10:1), dans le palais, et ainsi de suite. La dixième plaie, à la différence des autres, fut annoncée au tout début (Exode 4:23). Ce fut davantage un châtement qu'une plaie.

Il semblerait que les dix commandements soient catégorisés en trois groupes de trois, et un dixième qui est séparé du lot. Ainsi compris, nous pouvons maintenant voir comment ils forment la structure

³ Maïmonide, *Responsa*, Blau Edition, Jerusalem: Mekitzei Nirdamim, 1960, no. 263.

⁴ Maïmonide, *Sefer ha-Mitsvot*, 1er commandement positif ; Nahmanide, *Glosses ad loc.*

fondamentale et l'essence d'Israël en tant que société liée par l'alliance à D.ieu au titre de "dynastie de pontifes et une nation sainte" (Exode 19:6).

Les trois premiers commandements - pas d'autres dieux que Moi, aucune image, et le fait de ne pas prononcer le nom de D.ieu en vain - définissent le peuple juif comme "une nation sous le joug de D.ieu". D.ieu est notre souverain ultime. Ainsi, toute autre gouvernance sur terre est soumise aux impératifs qui lient Israël à D.ieu. La souveraineté divine transcende toutes les autres loyautés (pas d'autres dieux que moi). D.ieu est une force vivante, et non pas un pouvoir abstrait (pas d'images taillées). Et la souveraineté présuppose la révérence (ne pas dire Mon nom en vain).

Les trois premiers commandements, à travers lesquels le peuple déclare son obéissance et sa loyauté envers D.ieu par-dessus tout, établissent le principe le plus important d'une société libre, à savoir les limites morales du pouvoir. Sans cela, le danger même dans la démocratie est la tyrannie de la majorité, contre laquelle la meilleure défense est la souveraineté de D.ieu.

Les trois autres commandements, le Chabbath, honorer ses parents et l'interdiction du meurtre, font tous référence au principe de *la valeur de la vie*. Ils établissent les limites de l'idée de l'économie, c'est-à-dire que nous sommes libres de faire ce que nous voulons tant que nous ne faisons pas de mal à autrui. Chabbath est le jour dédié à la perception de D.ieu en tant que créateur, et l'univers comme Sa création. Ainsi, un jour sur sept, toutes les hiérarchies humaines sont suspendues et tous, que ce soit le maître, l'esclave, l'employeur, l'employé ou les animaux domestiques, sont libres.

Honorer les parents est une reconnaissance de notre état de création humaine. Il nous révèle que le plus important n'est pas le résultat de notre choix, le principal étant le fait que nous existons. Le choix des autres est également important, pas uniquement le nôtre. "Tu ne tueras point" affirme à nouveau le principe central de l'alliance noa'hique universelle, selon lequel le meurtre n'est pas seulement un crime contre l'humanité mais aussi un péché contre D.ieu, nous qui avons été créés à Son image. Les quatrième et septième commandements constituent les principes de jurisprudence de base de la vie juive. Ils nous appellent à nous souvenir d'où nous venons, si nous voulons être pleinement conscients de la façon de vivre.

Les trois derniers commandements, l'interdiction de l'adultère, du vol et du faux témoignage, établissent les institutions fondamentales sur lesquelles la société repose. Le mariage est sacré car il s'agit du lien humain qui se rapproche le plus de l'alliance conclue entre D.ieu et nous. Le mariage n'est pas uniquement l'institution humaine par excellence qui s'appuie sur la loyauté et la fidélité. Il s'agit également de la matrice d'une société libre. Alexis de Tocqueville l'explique parfaitement : "Tant que l'atmosphère d'une famille est maintenue, l'opposant de l'oppression n'est *jamais seul*."⁵

L'interdiction de voler établit l'intégrité de la propriété. Alors que Jefferson a défini les droits inaliénables comme ceux de "la vie, la liberté et la quête du bonheur", John Locke, se rapprochant de l'esprit de la Bible hébraïque, les percevait comme "la vie, la liberté et la propriété"⁶. Les tyrans abusent des droits de propriété du peuple, et l'attaque de l'esclavage contre la dignité humaine est qu'il me prive de la propriété de la richesse que je crée.

L'interdiction du faux témoignage est un prérequis de la justice. Une société équitable a besoin plus que d'une structure de lois, de cours de justice et d'organismes d'application. Tel que le juge Learned Hand l'a dit: "La liberté repose dans les coeurs des hommes et femmes ; lorsqu'elle meurt en son

⁵ Alexis de Tocqueville, *Democracy in America*, abridged with an introduction by Thomas Bender (New York: Vintage Books, 1954), I:340.

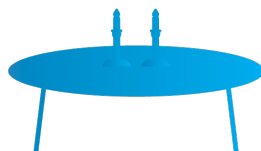
⁶ *The Two Treatises of Civil Government*(Cambridge: Cambridge University Press, 1988), p. 136.

sein, aucune constitution, aucune loi, et aucune cour ne peut faire grand-chose pour la sauver”⁷. Il n’y a pas de liberté sans justice, mais il n’y a pas de justice sans que chacun d’entre nous accepte la responsabilité individuelle et collective pour “dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité”.

Vient enfin l’interdiction de convoiter la maison, la femme, l’esclave, la servante, le boeuf, l’âne de son voisin, ou toute autre possession lui appartenant. Cela semble étrange si nous pensons aux “dix paroles” en tant que commandements, mais pas si nous les percevons comme les principes fondamentaux d’une société libre. Le plus grand défi de toute société repose sur la manière de contenir le phénomène universel et inévitable de la jalousie : le désir d’avoir ce qui appartient à l’autre. La jalousie se situe au coeur de la violence⁸. Ce fut la jalousie qui fit en sorte que Caïn tua Abel, qu’Avraham et Isaac craignirent pour leur vie car ils étaient mariés à de belles femmes, et qui mena les frères de Joseph à le détester et le vendre en esclavage. C’est la convoitise qui mène à l’adultère, au vol et aux faux témoignages, et ce fut la jalousie vis-à-vis de leurs voisins qui mena maintes fois les Israélites à abandonner D.ieu au profit des pratiques païennes de l’époque.

La jalousie est le manque de compréhension du principe de création tel que défini dans la Genèse 1, que tout a sa place dans ce monde. Nous avons tous notre rôle et nos propres bénédictions, et nous sommes tous aimés et chéris par D.ieu. Vivez selon ces vérités et il y aura un ordre. Abandonnez-les et le chaos régnera. Rien n’est plus inutile et destructeur que de laisser le bonheur de quelqu’un réduire le vôtre, chose que la jalousie provoque. L’antidote à la jalousie est, tel que Ben Zoma l’a dit, “de se réjouir de ce qu’on a” (Michna Avot 4:1) et de ne pas s’inquiéter à propos de ce que l’on n’a pas. Les sociétés de consommation sont basées sur la création et l’accentuation de l’envie, ce qui fait que les gens ont plus mais apprécient moins.

Trente-trois siècles après qu’ils aient été donnés, les dix commandements demeurent le guide de création le plus simple et le plus synthétique pour le maintien d’une bonne société. Plusieurs alternatives furent essayées, mais la plupart se sont terminées par des larmes. Le sage aphorisme reste vrai : lorsque tout échoue, lisez les instructions.



QUESTIONS À POSER À LA TABLE DE CHABBATH

1. Pourquoi les dix commandements sont-ils devenus si importants dans le judaïsme ?
2. Pouvez-vous trouver d’autres thèmes qui regroupent des commandements ensemble parmi les dix ?
3. Selon Rabbi Sacks, pourquoi la jalousie est perçue comme un “méta-commandement”, séparé des autres ?



www.RabbiSacks.org     @RabbiSacks

The Rabbi Sacks Legacy Trust, PO Box 72007, London, NW6 6RW • +44 (0)20 7286 6391 • info@rabbisacks.org

© Rabbi Sacks • All rights reserved

⁷ Learned Hand, “The Spirit of Liberty,” “I Am an American’ Day” cérémonie (Central Park, New York City, May 21, 1944).

⁸ Le meilleur livre sur le sujet, écrit par Helmut Schoeck, s’intitule *Envy; A Theory of Social Behaviour*, New York: Harcourt, Brace & World, 1969.